

Pour la cause* !

Compte Test - 2020-01-27 10:30:09 - Vu sur pharmacie.ma

Les appels se multiplient à travers les réseaux sociaux pour inciter les pharmaciens du Royaume à participer massivement au sit-in qui aura lieu le 10 février 2020 devant le ministère de la Santé à Rabat. Cette action revendicative initiée par la Confédération des syndicats des pharmaciens du Maroc, traduit le ras-le-bol des officinaux qui voient leur situation empirer de jour en jour, et leurs attentes se perdre dans les méandres d'une administration qui donne l'impression de les ignorer. Pourtant, Anas Doukkali, qui a occupé le poste de ministre de la Santé pendant presque deux années, a été à l'origine de la mise en place de trois commissions comportant des représentants des officinaux ayant été chargés d'évaluer la situation de la pharmacie et proposer des actions concrètes à même de l'extirper de son marasme.

Les doléances des pharmaciens ont été consignées par des pharmaciens de la Direction du médicament de la pharmacie (DMP) et ont servi à l'élaboration d'une feuille de route qui a été présentée, le 19 juin 2019, par le Pr Jamal Taoufik aux représentants des pharmaciens en présence du ministre de la Santé. Il faut préciser que le Directeur du médicament et de la pharmacie n'a pas attendu les conclusions des différentes commissions pour s'atteler au travail et mettre fin à certains dysfonctionnements qui impactent le chiffre d'affaires des pharmacies. Lors de cette même réunion qui s'est tenue au ministère de la Santé, Anas Doukkali avait fait part aux représentants des pharmaciens de l'étude menée par l'OMS afin d'évaluer l'impact du Décret 2-13-852 relatif à la fixation des prix des médicaments sur les différentes composantes du secteur. Entre temps, il y a eu le départ du ministre de la Santé et la nomination de son successeur, le départ du Directeur du médicament et de la pharmacie ainsi que du Secrétaire général du ministère de la Santé. Depuis, c'est le calme plat ! Les pharmaciens n'ont eu à se mettre sous la dent que quelques déclarations qui ne sont pas de nature à les rassurer. Les officinaux vont probablement participer en masse à ce sit-in présenté par ses initiateurs comme la seule option qui pourrait pousser le ministre de la Santé au dialogue et à reprendre le chantier initié par son prédécesseur. Une fois de plus, certains pharmaciens risquent de parasiter le déroulement du sit-in, notamment en essayant de démotiver les officinaux indécis par des sorties médiatiques qui donnent une piètre image de la profession. L'histoire est un éternel recommencement ! Les officinaux avaient déjà vécu cette situation quand des pharmaciens avaient organisé un sit-in pour s'opposer à la mise en place d'un nouveau cadre de fixation des prix des médicaments sans une vraie étude d'impact. Ces officinaux, qui avaient vu juste, n'avaient pas été suivis par toute la profession ! Pire, ils ont été combattus et traités de tous les noms ! Pourtant, tous les pharmaciens s'accordent aujourd'hui pour dénoncer l'accord conclu entre le prédécesseur d'Anas Doukkali et les instances professionnelles. L'amendement de ce texte qui a aggravé la situation économique du pharmacien est primordial, à moins qu'on veuille sacrifier le pharmacien d'officine à l'autel d'une hypothétique amélioration de l'accès aux soins. Eu égard à la gravité de la situation que vit la profession, on ose espérer que cette fois-ci, toutes les composantes de la profession fassent preuve de solidarité ou au moins de bon sens. On a le devoir de respecter le choix des pharmaciens qui ne souhaitent pas participer au sit-in, comme on doit respecter ceux qui souhaitent y participer. De grâce, évitez-nous ces agissements orchestrés par une poignée de pharmaciens dont l'éternelle quête du pouvoir et de ses privilèges les a privés depuis longtemps de toute objectivité !

* Titre du dernier film de Hassan Benjelloun qui est également pharmacien.